

SANTÉ COMMUNAUTAIRE | 08/12/2014 Agir au niveau local pour soigner le plus grand nombre

par *Caroline Coq-Chodorge*

Animée par des centaines de villes et d'associations, la santé communautaire est discrète mais bien vivante. Porteuse d'une approche globale de la santé, dépassant le soin, elle cherche à impliquer tous ses acteurs, professionnels et usagers.

Cet article fait partie du dossier:

[Le projet de loi de santé est-il à la hauteur de ses ambitions ?](#)

VOIR LE SOMMAIRE

« Faire entendre la parole des habitants dans l'espace public », « réduire les inégalités d'accès à la santé », « participer, s'appropriier son quartier, se mettre en mouvement » : voici quelques-uns des thèmes abordés au cours des 8^e rencontres de l'Institut Renaudot, qui se sont tenues les 21 et 22 novembre 2014 à Paris. Élus, professionnels de santé, associatifs, chercheurs, simples citoyens : près de 400 personnes, venues de toute la France, ont échangé, sur un pied d'égalité, autour de dizaines d'expériences de santé communautaire, reflet d'un fourmillement d'initiatives locales.

Leur objectif est de parvenir à « un état de bien-être complet physique, mental et social » de la population, selon la définition de la « promotion de la santé ». Ils veulent améliorer l'accès aux soins bien sûr, mais aussi l'habitat, les transports, l'alimentation, le lien social, l'éducation, etc. Et cela en impliquant les populations, donc en modifiant « les rapports de savoir et de pouvoir ».

Les inégalités les plus fortes d'Europe

Animateur de ce mouvement, l'Institut Renaudot a été créé en 1981 par « quelques médecins qui souhaitaient plaider pour le développement des soins primaires, pour une approche locale de la santé mais qui, dans sa pratique, prenne en compte la globalité de l'individu », se souvient son président, le médecin Marc Schoene.

Cette approche est une des rares qui ambitionne de réduire une fracture béante du système de santé : ses inégalités sociales, qui sont les plus fortes d'Europe.

Évolution de l'espérance de vie à 35 ans en France



« L'action du système de santé français, centrée sur les soins, n'est pas suffisante », explique Éric Breton, professeur et titulaire de la chaire « Promotion de la santé » à l'École des hautes études en santé publique (EHESP). « Les groupes de population les plus vulnérables cumulent les risques. Il faut agir sur leurs causes profondes, qui sont les déterminants de santé : les conditions d'existence économiques, sociales, environnementales, culturelles, etc. Et il faut le faire au plus près des populations. » Mais qu'il est difficile pour la France, au système de santé très centralisé, de faire une place aux initiatives locales ! Autre frein : le terme communauté est « piégé » explique Marc Schoene, car associé à des revendications identitaires politiquement sensibles. « Mais nous l'assumons, car il exprime au mieux notre démarche », poursuit le président de l'Institut Renaudot.

Le pouvoir d'agir des populations

Les villes sont bien sûr des acteurs majeurs de la santé communautaire. Les plus engagées échangent leurs bonnes pratiques au sein du réseau des 90 villes-santé françaises, qui adhèrent à l'objectif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de « créer des environnements urbains favorables à la santé », explique Zoé Heritage, coordonnatrice du réseau. L'OMS prône notamment « l'empowerment », c'est-à-dire, le « pouvoir d'agir » des populations. « Ce processus peut effrayer ceux qui détiennent habituellement le pouvoir », explique Zoé Heritage.

Les autres grands acteurs de la santé communautaire sont associatifs : par exemple Aides, principale association de lutte contre le sida. « La mobilisation des personnes, dans une démarche ascendante, est au cœur de nos valeurs et de notre démarche », explique Stéphane Giganon, directrice de la qualité et de l'évaluation de Aides. Cet acteur historique a conservé sa capacité d'innovation, notamment à travers les Trod (Tests rapides d'orientation diagnostique), ces campagnes de dépistage ciblé du sida, au plus près des populations à risque (hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes, usagers de drogue migrants), par des pairs, c'est-à-dire des membres de ces communautés, préalablement formés.

Les rencontres de l'Institut Renaudot ont été l'occasion d'exprimer l'inquiétude du mouvement devant les restrictions budgétaires imposées à la sécurité sociale et aux collectivités locales. « En France, il y a plein d'initiatives, mais les financements ne sont pas pérennes, et les professionnels ne sont pas assez formés », regrette Éric Breton, de l'EHESP. « Des associations disparaissent, les budgets des collectivités territoriales sont amputés », s'inquiète Marc Schoene. Le prochain projet de loi de santé publique, qui doit être discuté au Parlement, ne suffit pas à les rassurer. « La place de la prévention et de la promotion de la santé y est très faible, estime Éric Breton. Il y a un décalage entre les discours qui n'ont jamais été aussi forts, et les moyens réels ».

La définition

La promotion de la santé est un mouvement en faveur de la santé publique, né en 1986 lors de la Conférence d'Ottawa réunie par l'Organisation

mondiale de la santé. Cette approche « positive » vise à donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer. Son ambition est le bien-être complet de l'individu, elle ne relève donc pas seulement du secteur de la santé. Le concept de promotion de la santé est utilisé de manière interchangeable avec celui de la santé communautaire.

Chiffres Clés

6,3 ans, c'est le nombre d'années supplémentaires d'espérance de vie dont bénéficie un homme cadre de 35 ans par rapport à un homme ouvrier. Entre 1976 et 2008, cette inégalité s'est creusée de trois mois. La France est le pays d'Europe où les inégalités sociales de santé sont les plus fortes.

APPROFONDIR LE SUJET

- www.institut-renaudot.fr : le site de l'institut Renaudot est une base documentaire sur la santé communautaire, notamment à travers les restitutions de ses rencontres bi-annuelles. L'association est également à l'origine d'une charte de la promotion des pratiques de santé communautaire, écrite en 1998, qui en pose les valeurs.
- www.villes-sante.com : le site du réseau français des 90 villes-santé de l'OMS présente ce mouvement international, et comprend une cartographie du réseau en France et à l'étranger.

THÈMES ABORDÉS

[Enfance / Famille](#) [Hôpital](#) [protection sociale](#) [Santé publique](#) [Social](#)

SOMMAIRE DU DOSSIER

Article 01 - Tout savoir sur le projet de loi de santé

Article 02 - Les centres de santé, victimes collatérales de l'austérité budgétaire ?

Article 03 - Une loi de santé qui soigne les coopérations

Article 04 - Loi Santé : une occasion à saisir pour la PMI

Article 05 - Santé communautaire : un remède aux inégalités sociales ?

[Article 06 - Agir au niveau local pour soigner le plus grand nombre](#)

Article 07 - « L'implication des usagers est l'occasion d'habiter les projets médicaux »

Article 08 - « Chacun doit pouvoir se reconnaître comme acteur de santé »

Article 09 - « Il faut entendre les besoins des populations les plus éloignées du système de soins »

Article 10 - Aider les communautés à envisager la santé d'une manière positive

[Article précédent \(5/10\)](#)

[Article suivant \(7/10\)](#)